

Premier congrès de Révolution !

*Sur la crise de la bourgeoisie
française, l'impasse réformiste,
sur la période, les révolutionnaires,
la classe ouvrière et les syndicats,
notre tactique*

Révolution

La Découverte

DANS LA MÊME SÉRIE

« Cahiers Révolution » n° 1, <i>Chine</i>	5,00 F
« Cahiers Révolution » n° 2, <i>La Politique Révolutionnaire et l'Immigration</i>	3,00 F
« Cahiers Révolution » n° 3, <i>Révolution et Contre Révolution en U.R.S.S.</i>	3,00 F
« Cahiers Révolution » n° 4, <i>La révolution africaine est en marche</i>	5,00 F
« Cahiers Révolution » n° 5, <i>Le parti communiste français</i>	4,00 F
<i>Pour une gauche-léniniste, textes de « Bandiera Roja » Espagne</i>	3,00 F

Commandes à *Révolution !*
 60, rue de Richelieu
 75002 Paris

36

Cahiers Révolution !

n° 6

Premier congrès de « Révolution ! »



SUR LA CRISE DE LA BOURGEOISIE FRANÇAISE
L'IMPASSE REFORMISTE
SUR LA PERIODE
LES REVOLUTIONNAIRES,
LA CLASSE OUVRIERE ET LES SYNDICATS
NOTRE TACTIQUE

16° G
3715
(6)

FRANÇOIS MASPERO

1, place paul-painlevé, V°

PARIS

1973

DL • 19 2 1973 - 0 3 4 8 0

Cette brochure reproduit les thèses votées par le premier Congrès de « Révolution ! * ».

La première partie de la brochure donne un rapide tableau des contradictions de la bourgeoisie française. La deuxième partie décrit l'impasse réformiste, reproduit (pour la clarté de l'exposé) les thèses sur le P.C.F. et détaille l'orientation des syndicats réformistes, C.G.T. et C.F.D.T.

Les parties suivantes sont centrées sur l'intervention des révolutionnaires au sein de la classe ouvrière. La troisième partie livre les « Références générales », les principes qui guident l'activité des révolutionnaires dans ce domaine. Mais, de tels principes ne peuvent faire l'objet d'une application mécanique et atemporelle : c'est pourquoi la quatrième partie donne une analyse de « La Période », du cadre plus précis et actuel qu'elle fixe pour l'activité des révolutionnaires. Enfin, « La Tactique » (cinquième partie), c'est-à-dire les axes de travail actuels, si elle part du cadre fixé par les références générales, si elle tient compte des données de la période, doit aussi être rendue cohérente avec les formes concrètes de l'emprise du réformisme sur la classe ouvrière, avec la phase atteinte par la recomposition du mouvement ouvrier, avec les tâches spécifiques actuelles de la construction du Parti révolutionnaire.

* Pour certaines thèses, le Congrès n'a voté que des ébauches et a donné mandat au Comité national de les rédiger complètement. Ces thèses sont signalées par des astérisques.

PREMIERE PARTIE

SUR LA CRISE DE LA BOURGEOISIE FRANÇAISE

I. Du parlementarisme à l'Etat fort :

1 En termes généraux, la société française, politiquement résumée par le système parlementaire de la III^e République, s'est longtemps caractérisée par des rapports de classes hérités des révolutions bourgeoises (1789, 1830, 1848) et de la Commune de Paris : *pour faire face au prolétariat, la bourgeoisie française a été contrainte de rechercher systématiquement l'appui de la petite bourgeoisie traditionnelle, au prix de concessions économiques et politiques considérables.*

2 Face à la bourgeoisie, le prolétariat a conquis, par la défaite et dans le sang, son autonomie par rapport aux partis politiques bourgeois. Malgré la domination réformiste et la collaboration de classes qui le mèneront à de nouvelles défaites (en particulier avec la débâcle de 1914-1918 et le Front populaire), ses luttes constituent un danger permanent pour l'ordre établi (1906, 1919, 1936).

3 Dans ces conditions, le poids économique de la petite bourgeoisie traditionnelle dans la formation sociale française (héritage de 1789 transmis par toutes les révolutions du XIX^e siècle), est une entrave d'autant plus puissante au développement monopolistique qu'elle est l'en-

jeu des alliances de classes nécessaires de la bourgeoisie contre le prolétariat.

(Comme l'avaient montré, malgré sa dépendance politique par rapport aux forces bourgeoises :

a) avant la Commune, le rôle qu'ont joué tour à tour les diverses composantes de la petite bourgeoisie dans la lutte de la bourgeoisie industrielle contre l'aristocratie financière (1830 à 1848), dans la réaction bonapartiste de 1849 à 1870, dans l'isolement et l'écrasement de la Commune ;

b) son rôle, toutes composantes réunies, dans l'instauration de la III^e République et la montée du radical-socialisme.)

4 C'est pourquoi, face au prolétariat, s'exprime sous la III^e République, le pouvoir d'une bourgeoisie malthusienne, hantée par le souvenir de 1871, disposée à vivre en sursis, à limiter le développement capitaliste pour éviter d'engendrer la révolte ouvrière et de miner son alliance avec la petite bourgeoisie traditionnelle.

De là découlent :

- son attachement au protectionnisme (lié aux exigences du petit capital et de la petite production marchande),
- les limitations des prétentions de l'impérialisme français, d'une part à la construction d'un empire colonial (puis au maintien du statut de cet empire), d'autre part à l'exportation de capitaux sous la seule forme de la souscription d'emprunts d'Etat.

5 Enfin, *ces rapports de classes, et les concessions de la bourgeoisie à la petite bourgeoisie traditionnelle, s'expriment dans les formes prises par le pouvoir politique* : le système parlementaire de la III^e République.

Conseil d'administration de la bourgeoisie, ce système permet l'expression des intérêts de toutes les fractions de la bourgeoisie, et, par forces bourgeoises interposées, autorise et démultiplie l'expression et les capacités de pression de la petite bourgeoisie.

6 C'est cet ensemble qui entrave le passage du capitalisme libre-concurrentiel au capitalisme monopoliste en France, et qui en détermine les formes spécifiques.

Le poids économique de la petite production marchande (et de toute la petite bourgeoisie traditionnelle), entretenu par les luttes qu'elle mène, renforcé par les alliances de la bourgeoisie contre le prolétariat, garanti par le système parlementaire, se traduit non seulement par le poids des secteurs précapitalistes, mais également par la résistance des secteurs prémonopolistes.

Ainsi :

- l'hypertrophie et l'arriération du secteur agricole ;
- l'hypertrophie des secteurs non productifs et de l'appareil d'Etat au sens large, leur importance politique et leur statut idéologique (qui sont autant de tributs payés par la bourgeoisie aux aspirations sociales de certaines parties de la petite bourgeoisie) ;
- des circuits de distribution archaïques ;
- un secteur industriel marqué de profonds archaïsmes ;
- une constitution tardive du capital monopoliste, en tant que fusion du capital financier et du capital industriel, qui a pour origine le développement parallèle :
 - d'un capital industriel, d'origine artisanale, de petites entreprises,
 - d'un capital financier, rentier et spéculatif ;
- et liée à ces secteurs prémonopolistes, la prolifération de blocages internes de toute nature : administratifs, économiques, juridiques, etc.

7 Au lendemain de la seconde guerre mondiale toutefois, l'offensive des secteurs monopolistes (expansion économique rapide, signature du traité de Rome, exode rural...) s'affirme. Cette offensive est gravement entravée par la forme politique du pouvoir bourgeois ; la IV^e République, qui, marquée par les rapports de force entre

bourgeoisie et prolétariat tels qu'ils sont livrés après la Libération, apparaît de plus en plus comme un obstacle à l'hégémonie de la fraction monopoliste de la bourgeoisie.

La IV^e République perpétue les entraves économiques, sociales et politiques dont le grand capital doit précisément se débarrasser.

En particulier, le régime parlementaire :

- favorise la prolifération de formations bourgeoises exprimant les intérêts de secteurs arriérés ;
- entretient une contradiction croissante entre la puissance politique de ces secteurs et leur puissance économique ;
- pratique un colonialisme étroit, qui vise à profiter des positions de pouvoir acquises pour mettre des marchés, des sources de matières premières, à l'abri de la concurrence interimpérialiste.

Il en résulte une situation de crise chronique qui se développe tout au long de la IV^e République.

— Crise économique : la position internationale du capitalisme français se dégrade rapidement, comme en témoigne la cascade des dévaluations ;

— Crise du système parlementaire, incarnée par l'instabilité gouvernementale ;

— crise de l'impérialisme français, dont l'empire se désagrège sous les coups de la révolution coloniale, sans qu'une issue de rechange puisse prévaloir.

L'ETAT FORT GAULLISTE

8 Le coup d'Etat gaulliste de 1958, à la faveur de la crise du régime parlementaire et des conséquences politiques de la crise de l'impérialisme français (guerre d'Algérie), marque une rupture décisive dans les formes de la domination de la bourgeoisie. L'instauration de l'Etat fort permet, pour briser les obstacles à l'affermissement de l'hégémonie économique du grand capital, d'établir son hégémonie politique :

- en brisant les rapports politiques de classes traditionnels, le système parlementaire qui en était l'expression, les formes de représentation politique des classes et couches sociales retardataires et vouées au dépérissement ;
- en recomposant la forme et le contenu des alliances nouées au sein de la bourgeoisie et avec la petite bourgeoisie pour isoler la classe ouvrière.

9 L'instauration de l'Etat fort, en consacrant la décadence du parlementarisme réalise ces conditions.

L'Etat fort se caractérise par :

- *le renforcement de l'exécutif* (Constitution de 1958) qui passe par :
- *la réduction du rôle des assemblées* parlementaires (dont la régionalisation et la réforme du Sénat devaient être la sanction ultime) ;
- *la liquidation des formes d'expression politique* traditionnelles de la petite bourgeoisie et de larges secteurs de la bourgeoisie elle-même, dont témoigne le laminage des forces bourgeoises classiques (privées de leur rôle de pression sur le terrain parlementaire), et la réduction du rôle des notables ;
- *la soumission directe de la majorité* parlementaire à l'exécutif, dont témoigne le rôle des partis successifs de la majorité (qui tendent à se constituer en parlement croupion) ;
- *la relative autonomie de l'exécutif et de l'Etat lui-même* par rapport aux forces bourgeoises elles-mêmes, qui est caractéristique :

d'une forme de gouvernement qui, sous de Gaulle, présente des analogies avec le bonapartisme et qui favorise l'adhésion au régime des couches sociales moyennes exclues du pouvoir, et même d'une partie de la classe ouvrière par la mystification idéologique (mythe de l'unité nationale, de l'homme providentiel, etc.)

d'un changement de forme des alliances de classes, qui sont déterminées au niveau de l'exécutif, et non plus du

Parlement ; le système permet au pouvoir, en faisant le vide politique autour de lui, une plus grande souplesse dans ses alliances avec la petite bourgeoisie et, en certaines circonstances, le rend capable de heurter de front les aspirations immédiates de certaines fractions de la bourgeoisie.

10 En France, l'instauration de l'Etat fort et l'hégémonie du capital monopoliste sont organiquement liées. L'orientation gaulliste assure les conditions de cette hégémonie :

- par l'accroissement et la différenciation du financement public des investissements (celui-ci passe, entre 1960 et 1966, de 2 millions à 336 millions de F pour la sidérurgie, de 40 millions pour la chimie à 313 millions pour le secteur chimie-mécanique-électricité, alors qu'il tombe de 99 millions à 30 millions pour les P.M.E. dans le même temps) ;
- par l'incitation aux concentrations (la loi du 12 juillet 1965 réduit le taux de la taxation des plus-values sur les ventes d'entreprises de 50 % à 10 ou 5 % ; le plan de stabilisation de 1964 amorce la liquidation massive des secteurs archaïques) ;
- par la concentration dans le secteur public ou semi-public (constitution d'Elf-Erap et de la B.N.P. en 1966, de l'Entreprise minière et chimique en 1967, plan Messmer pour l'aéronautique en 1967, plan Calcul, etc.).

Sous cette impulsion commence un processus de restructuration des principales branches industrielles et de concentration du capital : notamment dans la chimie (absorption de Progil par Rhône-Poulenc), l'aéronautique (absorption de Bréguet par Dassault), l'électroménager, la construction navale, etc.

11 L'Etat fort gaulliste tente d'assurer la percée internationale du capitalisme français : il s'agit d'imposer au niveau mondial les principales branches industrielles françaises. Compte tenu de l'héritage antérieur en ce qui con-

cerne les rapports de forces économiques interimpérialistes, cette percée doit prendre d'abord la forme d'une percée politique.

Il s'agit de remettre en cause au niveau politique le partage du monde pour pouvoir le modifier au niveau économique.

12 La politique internationale du gaullisme, cohérente par rapport à ces perspectives, vise à affirmer la présence de la France comme puissance relativement indépendante en tentant de remodeler les zones d'influence. Tel est le sens des initiatives de la diplomatie gaulliste : refus de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, discours de Pnom-Penh, voyages au Mexique, en Amérique du Sud, au Québec, reconnaissance de la Chine populaire.

13 Libéré des blocages politiques qui l'entravaient, accéléré par la restructuration intérieure, démultiplié par les ambitions internationales du gaullisme, le processus de résorption de la petite production marchande s'amplifie. (Ainsi, la part du secteur paysans - commerçants - artisans - professions libérales dans la population active passe-t-elle de 34,3 % en 1954 à 26,9 % en 1962 et à 21 % en 1968, celle des paysans travailleurs de 20,3 % en 1954 à 15,9 % en 1962 et à 12,3 % en 1968.)

14 L'Etat fort gaulliste déclenche une offensive contre la classe ouvrière qui subit, au lendemain de la grève des mineurs de 1963, une attaque frontale :

— mesures visant à limiter les hausses de salaires dans le secteur public, dont l'Etat assure directement le contrôle et fixe les limites ;

— ordonnance de 1967 sur la Sécurité sociale.

15 Cette offensive s'appuie sur la neutralisation politique de la classe ouvrière. Celle-ci est assurée :

- par l'instauration de l'Etat fort qui obtient l'adhésion d'une grande partie de la classe ouvrière en 1958, et par son style de gouvernement qui contribue à la mystification de celle-ci ;
- par une politique spécifique d'intégration : constitution de structures participationnistes au sein même de l'appareil d'Etat, tentative d'instauration de la participation dans les entreprises, en évitant au maximum le détour par les organisations traditionnelles ;
- par la crise du réformisme.

16 L'hégémonie du capital monopoliste et la présence de l'Etat fort entraînent une crise latente du réformisme : face au capitalisme monopoliste, il est peu de luttes revendicatives dont le succès ne soit directement lié aux conditions de la lutte politique contre l'Etat. La possibilité d'obtenir des réformes est une question de stratégie politique : et, face à l'Etat fort, la marge de manœuvre des réformistes est considérablement restreinte.

Les conséquences s'en manifestent dans le profond affaiblissement de la S.F.I.O. traditionnelle et dans une crise latente de l'orientation du P.C.F., d'autant que la liquidation du système parlementaire lui a ôté le moyen privilégié qu'il utilise pour s'insérer dans le jeu politique bourgeois.

17 Mais la stratégie gaulliste est trop ambitieuse :

- sur le plan économique : elle est coincée entre l'évolution trop rapide des techniques et du marché mondial, et une évolution comparativement trop lente des structures françaises ;
- sur le plan politique : l'Etat fort assure l'hégémonie du grand capital dans des conditions telles que :

— de nombreuses fractions de la bourgeoisie elle-même sont exclues du pouvoir ;

— la petite bourgeoisie est privée de ses moyens traditionnels de pression ;

— l'effacement du régime parlementaire met en crise les organisations réformistes en les privant du terrain parlementaire favorable à leurs desseins électoralistes, ouvrant ainsi un espace politique à la constitution d'un courant révolutionnaire ;

• sur le plan social : les conséquences de la stratégie gaulliste sont une attaque de plus en plus frontale de la classe ouvrière et des autres classes ou couches sociales exploitées ou opprimées. En conséquence, on assiste fin 1967 - début 1968, à un renouveau des luttes ouvrières et des manifestations paysannes.

MAI 68 ET LA CRISE DE L'ÉTAT GAULLISTE

18 Mai 68 a ouvert dans la société française *une crise grave et prolongée*. Si l'affrontement décisif entre les classes n'a pas eu lieu, les conséquences de Mai 68 affectent l'ensemble de la formation sociale française, et modifient durablement les rapports de force politiques entre les diverses classes sociales, leurs exigences, leur rôle.

• En ce qui concerne le prolétariat, la période ouverte par Mai 68 est une période de nouvelle combativité ouvrière, une période de nouvelles exigences ouvrières, une période de rupture de masse avec les implications de la stratégie réformiste sur le terrain de la lutte revendicative. Non pas vivre mieux, mais vivre différemment : à travers Mai 68, ce sont les aspirations révolutionnaires de la classe ouvrière qui se fraient à nouveau un chemin.

• En ce qui concerne la petite bourgeoisie, les luttes de ses diverses composantes révèlent non pas leur hostilité à la domination de classe de la bourgeoisie, mais leur tendance à s'autonomiser par rapport à la forme politique existante de cette domination (État fort). Non pas sur des

L'intervention révolutionnaire au sein de la classe ouvrière est une tâche fondamentale, indissolublement liée à la construction du Parti révolutionnaire et à l'accomplissement de la révolution socialiste.

Dans la phase actuelle, face à l'emprise des réformistes sur la classe ouvrière, les moyens concrets de l'intervention révolutionnaire, le dégagement d'une aile révolutionnaire au sein du prolétariat, la construction de noyaux communistes dans les entreprises, sont des tâches décisives de l'heure.

De telles tâches sont aussi, aujourd'hui, au centre du débat, de la confrontation entre les diverses orientations du mouvement révolutionnaire.

Cette brochure développe, sur ces sujets, les positions politiques adoptées lors du premier Congrès de Révolution.

François Maspero, éditeur
1, place Paul-Painlevé, Paris-V^e

5,00 F

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00678669 5

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

Couverture :

Conception graphique – Manon Lemaux

Typographie – Linux Libertine & Biolinum, Licence OFL

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

